



# Chavagne

Le journal municipal

Mars 2023

INFOS

n°79

Dossiers : Biodiversité .....p 8 - 9

Ville Amie des Aînés .....p 10 - 11



# SOMMAIRE

Vie municipale 2/3

Environnement  
Urbanisme 3/5

Enfance jeunesse 6/7

Économie 7

Dossier du mois 8/11

Patrimoine 12/13

Culture Sport  
Loisirs 14/17

Solidarités 18

Infos pratiques 19

Agenda 20

**Directeur de la publication** : René Bouillon

**Directeur de la rédaction** : Arnaud Boisivon

**Comité participatif** : Michèle Bachelot Coirier, Chantal Langouët, Raymonde Legeay, Carole Legendre, Catherine Dupont-Sherlaw, Denis Simon, Malik Rabault, Cynthia Robert, Katia Brulé, Stéphane Richard.

**Contact courriel** : mairie@chavagne.fr

**Maquette** : service communication

**Impression** :

Imprimerie IPO Bruz : 02 99 52 60 23

Tirage : 2 300 exemplaires

**N° ISSN** : 1624-6950

## SERVICE COMMUNICATION

communication@chavagne.fr

www.chavagne.fr



@ChavagneInfos35



Retrouvez-nous également  
sur l'application mobile  
**PanneauPocket**



## ÉDITO

### Adapter les politiques publiques au vieillissement de la population.



Dans le monde entier, les populations vieillissent à un rythme plus rapide que par le passé. Le vieillissement de la population découle principalement de 2 causes, d'une part l'allongement de la durée de vie qui augmente le nombre des personnes âgées, et, d'autre part, la faible natalité dans la période récente, qui a fait diminuer la part des jeunes.

En France, l'INSEE projette un allongement continu de l'espérance de vie jusqu'en 2060. **En 2060, un tiers de la population aura plus de 60 ans.**

Cette transition démographique aura un impact sur près de l'ensemble des aspects de la société. La diversité des styles de vie et des attentes des plus âgés doivent être prises en compte localement mais aussi nationalement.

De l'arrivée à la retraite à une potentielle perte d'autonomie, plusieurs décennies peuvent être vécues. Cette période de vie sans perte d'incapacité pour le plus grand nombre doit être vécue avec sérénité et doit offrir à chacun la possibilité de trouver un nouveau rôle social. Pour les plus fragiles qui souhaitent rester le plus longtemps possible à domicile, nous devons préserver l'autonomie en favorisant la solidarité et le lien social.

Les personnes âgées apportent beaucoup de choses à la société, non seulement la transmission de connaissances et d'expériences mais aussi en termes de fonctionnement au quotidien. Les bénévoles qui œuvrent dans les associations sont majoritairement des personnes de plus de 65 ans qui sont elles-mêmes de fervents soutiens à la solidarité

familiale notamment dans leur rôle d'aidants de leurs proches. Mais ce n'est pas le cas chez beaucoup d'autres personnes âgées en situation d'isolement qui se laissent ronger par les stigmatisations de l'âgisme que nous continuons d'alimenter parfois sans le savoir.

**Comment construire une société de la longévité en respectant la place des habitants de tous âges ?**

**Chavagne et Rennes Métropole engagées dans la démarche ville et métropole Amie des Aînés.**

"Villes Amies des Aînés" (VADA) est une démarche d'adaptation de la société au vieillissement créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Elle vise à encourager les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population, principalement dans les politiques publiques mais aussi avec l'ensemble des acteurs d'un territoire.

Le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés (RFVAA) s'attache à développer cette démarche au niveau francophone afin de mieux répondre aux défis de la transition démographique et de mieux vivre dans nos territoires. Pour cela, le RFVAA s'engage à accompagner les collectivités, à valoriser leurs actions, et à les mettre en relation, permettant ainsi la communication et l'échange de bonnes pratiques.

*Liliane Grasland,  
1<sup>ère</sup> adjointe aux Solidarités*

## REMISE DE MÉDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Le 26 janvier dernier, élus et agents de la commune ont pu échanger leurs vœux lors d'une rencontre conviviale à l'Espace Chateaubriand.

Cette soirée fut l'occasion de distinguer 3 agents de la commune lors de la remise des diplômes de médaille d'honneur du travail.

La médaille d'honneur du travail est une distinction honorifique créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués en tant que salarié chez un ou plusieurs employeurs par une personne salariée ou assimilée.

**Katia Brulé**, responsable du Pôle Bibliothèque-Culture et Communication depuis 2008 a été distinguée par la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale d'Argent (20 ans d'ancienneté).

**Pascal Forgeoux**, agent aux Espaces Verts du Pôle Technique depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993, a été honoré par la médaille d'honneur, régionale, départementale et communale de Vermeil (30 ans d'ancienneté).

**Alain Marie**, Responsable du Service Bâtiments au sein du Pôle Technique depuis 2013, s'est vu décerner la médaille d'honneur du travail OR (35 ans d'ancienneté).

Françoise Joulaud, adjointe aux ressources humaines, en associant ses collègues, a tenu à rappeler combien les agents, aux côtés des élus, contribuent au développement de la commune et que leurs qualités complémentaires sont essentielles au bon fonctionnement des services.



## CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez la liste et le détail des délibérations sur le site internet de la Commune : [www.chavagne.fr](http://www.chavagne.fr)  
> rubrique "Vie municipale"

Prochain Conseil :  
lundis 6 et 27 mars 2023 à 20h  
à l'Espace Chateaubriand.

## PERMANENCES DES ÉLUS

**René BOUILLON, Maire :**  
sur rendez-vous.

**Adjoints :** sur rendez-vous.

Contactez l'accueil de la mairie  
ou le 02 99 64 24 11.

## REPLACEMENT DES BACS ORDURES MÉNAGÈRES

La société SUEZ, mandatée par Rennes Métropole, va procéder au remplacement de votre bac d'ordures ménagères. Vous n'aurez rien à payer à l'opérateur.

### Quand ?

Du 6 mars au 16 avril 2023.

### Comment ?

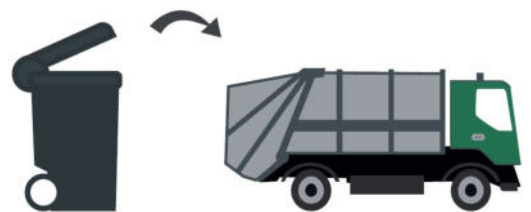
Sur cette période, tant que votre bac n'aura pas été remplacé, merci de bien vouloir le sortir le jour de collecte habituel et ce jusqu'à 21h le lendemain. Une équipe SUEZ, dédiée pour cette opération, passera le remplacer.

Si votre adresse n'est pas visible sur votre bac actuel, merci de l'inscrire sur le couvercle.

### Pourquoi ?

Il s'agit de remplacer les bacs de plus de 15 ans (risque de casse et donc d'accident pour les agents) et d'en profiter pour harmoniser la couleur des bacs avec les recommandations nationales.

Votre nouveau bac sera équipé d'une puce d'identification de manière à organiser et suivre efficacement la réalisation des tournées et la maintenance des bacs (votre ancien bac sera systématiquement récupéré et fera l'objet d'un recyclage complet).



### Pourquoi le puçage ?

- Pour optimiser les tournées de collecte.
- Pour optimiser la gestion et la maintenance des bacs.

L'objectif global est d'améliorer le service public de collecte des déchets.

Le puçage permettra à terme de restituer à chaque usager l'information sur la production de déchets à son adresse.

À partir d'octobre 2024, votre bac sera collecté toutes les 2 semaines. La taille de votre nouveau bac peut différer de l'actuelle afin d'être adaptée à cette nouvelle fréquence de collecte.

Un doute, une question : 0 800 01 14 31  
[dechets@rennesmetropole.fr](mailto:dechets@rennesmetropole.fr)

## COVOITURAGE

La prime covoiturage pour les conducteurs, une nouveauté 2023.

Le covoiturage informel, majoritaire aujourd'hui, ne permet pas de bénéficier de la prime de 100 € mise en place par l'État. Pour toucher cette prime, il faut s'inscrire sur une plateforme de covoiturage éligible au dispositif.

Le covoitreur conducteur doit remplir les conditions suivantes :

- Réaliser 10 trajets en France, d'une distance inférieure ou égale à 80 km.
- Effectuer un premier trajet en covoiturage en tant que conducteur en 2023, puis effectuer 9 autres trajets dans les 3 mois suivants.
- Effectuer ses trajets en utilisant une application mobile de covoiturage éligible comme **Ouestgo** et **Star't** (les covoituteurs conducteur et passager doivent rester fidèles au même opérateur lors des 10 premiers trajets).
- Avoir le permis de conduire et renseigner son numéro de permis de conduire.
- Accepter la géolocalisation de ses trajets (conducteur et passager doivent le faire).
- Communiquer une pièce d'identité valide (conducteur et passager doivent le faire).
- Ne pas avoir bénéficié de chèque carburant ou carte cadeau dans le cadre d'opérations CEE chez les opérateurs Blablacar, Klaxit et Karos dans les 3 dernières années.



Le versement de la prime est réalisé selon les modalités suivantes :

- Un premier versement de 25 € est réalisé dans les trois mois qui suivent le 1<sup>er</sup> covoiturage.
- Un deuxième versement de 75 € est réalisé dans les trois mois qui suivent le 10<sup>ème</sup> covoiturage.
- Une seule demande de prime est possible par conducteur (et il est impossible de refaire une demande auprès d'un nouvel opérateur).
- L'opérateur peut décider de verser la prime sous forme monétaire ou de bons d'achat.

À noter que l'État propose, selon un principe similaire, **une prime pour les trajets supérieurs à 80 km**, cumulable avec la prime covoiturage du quotidien.

Pour en savoir plus : <https://ouestgo.fr>

## LE 29 AVRIL : UNE JOURNÉE AUTOUR DES MOBILITÉS DOUCES.

La maison du vélo mobile de Rennes Métropole sera présente le samedi 29 avril de 10h à 14h sur la place de la Mairie.

Ce sera l'occasion pour les Chavagnais de rencontrer les équipes du réseau STAR (abonnement bus et location de cycles, etc.) et d'essayer des vélos à assistance électrique ou des vélo-cargos.

En parallèle, l'antenne locale de Rayons d'action sera présente pour des marquages de vélos (bicycode), des opérations de réparations légères (gonflage des pneus, réglage des freins etc.) et pour échanger avec les habitants sur la pratique du vélo.



À partir de 13h30, **une balade familiale**, gratuite, à vélo, en direction de Bruz sera proposée avec comme point de chute la plaine du Vert Buisson et ses structures pour les enfants.

Ce sera l'occasion de tester cette liaison et ainsi montrer aux participants qu'il est possible de se rendre en toute sécurité, et avec un mode de déplacement neutre en carbone vers le cinéma, la gare et le centre commercial le plus proche. Retour prévu vers 16h30. Les mineurs devront être sous la responsabilité des parents.

Pour plus d'informations contactez les membres de l'antenne de Chavagne sur l'adresse [mailchavagne@rayonsdaction.org](mailto:mailchavagne@rayonsdaction.org).



## MISE À JOUR DU PATRIMOINE BÂTI D'INTERÊT LOCAL

### Une nouvelle méthodologie de l'inventaire PBIL (Patrimoine Bâti d'Intérêt Local) en 2023.

Notre Commune a été choisie par Rennes Métropole pour être référente d'une nouvelle méthodologie de l'inventaire PBIL en 2023. Celle-ci servira aux communes métropolitaines afin de compléter leur PBIL existant ou à en créer un nouveau.

Un groupe de travail composé d'élus et de membres du Comité Urbanisme de Chavagne a été constitué afin d'effectuer une mise à jour de notre PBIL.

Ils silloneront la commune afin de repérer ces bâtiments, de prendre des photos des extérieurs et/ou intérieurs, évidemment **avec votre autorisation** pour les parties privées, ainsi que toute observation que vous voudrez bien leur transmettre (date de construction, matériaux utilisés, éventuellement les modifications extérieures, etc.).

**Ce travail est non diffusable et restera au sein du groupe de travail, des services de Rennes Métropole et de la Région Bretagne.**



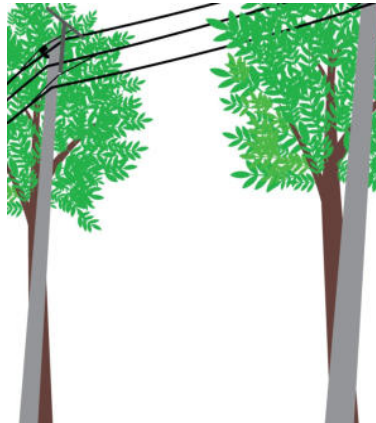
Découvrez les données inventaires "patrimoine culturel" : <https://kartenn.region-bretagne.fr/patrimoine>

## POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGUEZ

**Saviez-vous que l'accès au téléphone, à la télévision et à l'internet est en partie conditionné par l'entretien régulier de la végétation ?**

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres.

Élaguer régulièrement les arbres de vos jardins situés à proximité des réseaux permet de prévenir la chute de branches et d'éviter l'arrachage des lignes téléphoniques en cas de vent ou d'intempérie.



### Les bénéfices d'un élagage régulier

- Favoriser une bonne santé des arbres et préserver leurs qualités, leur esthétique et un confort de récolte.
- Limiter le ramassage des feuilles.
- Prévenir la chute des branches.

### Le conseil

- Le recours à un professionnel est vivement recommandé en cas de solution dangereuse et/ou complexe.

Le réseau est le lien indispensable pour relier les citoyens, les familles, les entreprises, les universités, les écoles et leurs élèves... Il nous permet d'entretenir nos relations avec nos proches, de travailler, d'enseigner, de se soigner et de se divertir.

## PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

Adresse des travaux	Nature des projets
3 Venelle du Sourcier	Construction d'une maison individuelle
2 Venelle du Meunier	Construction d'une maison individuelle
1 Venelle du Sourcier	Construction d'une maison individuelle
La Saliats	Extension de l'habitation

## DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

Adresse des travaux	Nature des projets
32 rue de l'Avenir	Modifications et création d'ouvertures
3 rue de l'Épine	Remplacement d'ouvertures
9 rue du Plessis	Isolation par l'extérieur
16 rue de la Blanchardière	Rénovation des façades
1 avenue du Mail	Modification de la clôture
13 rue Lamartine	Modification de la porte de garage, des volets et aménagement du muret
7 rue Marie Curie	Déplacement du puisard
11 rue Marie Curie	Déplacement du puisard
9 rue Marie Curie	Déplacement du puisard
50 rue de l'Avenir	Ravalement des façades
4 rue du Fer à cheval	Isolation par l'extérieur

## MOBIL' TOUR 2023



### L'école publique élémentaire de Chavagne sensibilise ses élèves à la mobilité durable.

Après le succès des éditions 2020 et 2022, c'est au tour de l'école publique élémentaire de Chavagne d'accueillir **le jeudi 6 avril le prochain Mobil' Tour** : parcours d'animations ludiques et pédagogiques proposé par Rennes Métropole autour de la mobilité durable.

**Des animations gratuites seront organisées de 16h30 à 18h30 au sein de l'école avec :**

- **Un circuit de petites voitures alimentées** par des vélos générateurs d'électricité pour s'amuser entre parents et enfants.



Copyright Ludik Energie

- **Un quizz ludique et pédagogique** conçu avec les enseignants pour aborder de manière originale les thèmes de l'environnement, de la mobilité et du développement durable en général. Enfants et parents s'affronteront pour répondre aux questions le plus rapidement possible.

- **Un stand de Rennes Métropole** avec des informations sur les différentes manières de se déplacer dans Rennes et sa métropole.
- **Un stand d'information du STAR** présentant l'offre de transports en commun disponible sur la métropole et les dispositifs « STAR le vélo » et « STAR le covoiturage ». Il vous sera également possible d'obtenir une carte Korriogo gratuite pour les 5-11 ans.
- **Un goûter** proposé par l'association des parents d'élèves.

L'événement débutera à 16h30 avec l'ouverture officielle du parcours et la présentation par les élèves de la maquette de leur ville idéale sur le vélo circuit, qu'ils auront réalisée en amont avec les équipes périscolaires. Enfants, animateurs périscolaires, enseignants et personnels de l'école vous attendent nombreux !

#### À propos du Mobil' Tour

Rennes Métropole se mobilise pour promouvoir activement la mobilité durable et les alternatives à la voiture individuelle. En septembre 2022, le défi « Tous mobil'acteurs » a rassemblé près de 3500 personnes issues de 42 communes de la métropole et 11000 enfants des écoles primaires ont également pris part au projet « Petits Mobil'Acteurs ». Pour poursuivre la dynamique engagée, une nouvelle édition du Mobil' Tour est organisée du 30 mars au 15 mai 2023 dans 14 écoles primaires de la métropole. L'organisation de ces animations a été confiée à l'agence rennaise Ludik Energie.

## ACCUEIL DE LOISIRS

### Pendant les vacances d'hiver, les enfants ont joué aux apprentis boulangers !

Un atelier brioche était proposé le mercredi 15 février aux enfants du centre. La boulangerie "La Mie du Pain" ouvrait ses portes pour cette occasion. Chaque enfant a pu mettre la main à la pâte et réaliser sa brioche avant une cuisson dans le four de la boulangerie.

Les enfants ont également eu le plaisir de déguster une sélection de fromages AOP, de montagne via la boucherie "Au coin du Billot".

Cet atelier était proposé dans le cadre du thème de la montagne "Bienvenue à Chavagnole !".



Contact : 02 99 64 28 53  
service-enfance@chavagne.fr

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE

### Rentrée 2023-2024.

Si vous arrivez sur la commune ou allez emménager d'ici l'été et que vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école élémentaire publique pour la rentrée 2023, vous êtes invités, dès maintenant, à **prendre contact avec la directrice, Mme Leroy.**



Par mail à l'adresse suivante :  
ecole.0350192U@ac-rennes.fr



## APEL SAINTE-ANNE

Venez fêter la St-Patrick !

L'APEL Sainte-Anne organise sa fête de la Saint-Patrick le vendredi 17 mars dans la salle de l'Entre 2 Rives.

Pour les familles et amis de l'école, sur réservation, dès 19h. Restauration et buvette sur place. La soirée sera animée par le groupe de musique irlandaise "Les Contrepieds".



Contact : [apel.stanne.chav@gmail.com](mailto:apel.stanne.chav@gmail.com)  
Site : [www.ste-anne-chavagne.fr](http://www.ste-anne-chavagne.fr)

## ACCOMPAGNEMENT ET BIEN-ÊTRE

Ty coup de pousse : une invitation à prendre du temps pour soi et prendre soin de soi.

Cindy est doula et éducatrice de jeunes enfants diplômée, spécialisée dans la périnatalité et la parentalité. Elle accompagne émotionnellement les femmes dans leur chemin de résilience, soutenir les événements et/ou leurs choix de vie passés/actuels/futurs (IVG, IMG, Interruption spontanée de grossesse, PMA solo...)

Elle accompagne les parents et les futurs parents dès la grossesse, pendant le postpartum, dans leur nouvelle identité et tout au long de la parentalité. L'idée est d'accompagner pour être informé, gagner en confiance et construire sa parentalité. Son accompagnement est singulier. Il est basé sur un principe simple mais puissant : vous créer un espace d'accueil, d'écoute et de partage, un temps pour cheminer, réconfortant et soutenant, favorisant votre cheminement.

Elle propose aussi des soins massage/rebozo adaptés à votre besoin. Car chaque femme, chaque maman, mérite de découvrir la magie du rebozo.

Cindy est à l'initiative d'événements collectifs, Petit déj Mama, Cercles Mamans/bébés... Et bien d'autres à venir... mais silence ça pousse !!!



Renseignements :  
[www.tycoupdepousse.fr](http://www.tycoupdepousse.fr)  
Contact : 07 67 02 85 99  
[contact@tycoupdepousse.fr](mailto:contact@tycoupdepousse.fr)  
Instagram : @tycoupdepousse

## AUX P'TITS CHAP'

Aux P'tits Chap' le magasin à la ferme bio et local.

Au cœur de la ferme des Petits Chapelais, le magasin Aux P'tits Chap' valorise des produits frais, locaux et bio. De nombreux produits sont directement transformés sur la ferme : pain, brioche, fruits, légumes, lait, porc, veau, bœuf... D'autres produits de fermes voisines viennent compléter les rayons du magasin. Pour une meilleure accessibilité aux produits, les horaires ont évolué et le magasin est désormais ouvert les mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 17h. Les clients peuvent également commander leurs courses sur internet grâce à une boutique en ligne [www.auxptitschap.fr](http://www.auxptitschap.fr)

Petits et grands peuvent profiter d'un passage au magasin pour se promener dans la ferme à la rencontre des animaux, en faisant attention de ne pas gêner le travail des fermiers.

À noter dans vos agendas ! À l'occasion de la Journée du Patrimoine Agricole Bio et Equitable en France (JPABE) le dimanche 14 mai, la ferme des Petits Chapelais ouvre ses portes au public avec des nombreuses animations au programme.

Aux p'tits  
Chap'



Contact : 07 67 62 52 17 - [www.auxptitschap.fr](http://www.auxptitschap.fr)

## APAEP

L'association des Parents et Amis de l'École Publique vous invite à sa traditionnelle Chasse aux œufs.

Ouverte à tous, petits et grands... Rendez-vous le dimanche 26 mars au bois de la Sillandais de 10h30 à 12h30.

Le principe : retrouvez trois œufs cachés et obtenez un sachet de bonbons. Toutes les heures un œuf en or caché : celui-ci trouvé, repartez avec un chocolat de Pâques. Participation de 3 € par enfant.

Cette année, dans le cadre de la Journée Internationale des Forêts, des actions sur la biodiversité seront proposées pendant la chasse aux œufs et l'Office National des Forêts (ONF) animera à proximité un stand "découverte de la forêt"



## AVANCÉE DU PROJET LAURÉAT DE BREIZH BIODIV

### « Le bois de la Sillandais, lieu d'apprentissage de la biodiversité et de participation citoyenne »

Au moment où le diagnostic multi partenarial sur le bois va bientôt commencer, faisons un point sur l'avancement du projet financé à 80% par la fondation Breizh biodiv.

Suite à la demande des écoles en comité de suivi « Bois de la Sillandais », une partie des animations à destination des scolaires a déjà débuté. L'école privée a déjà bénéficié d'animations de la LPO sur les oiseaux en hiver le 19 janvier dans 3 classes et d'autres dates sont fixées début juin.

**Les 10 et 13 mars**, l'école publique poursuivra avec des **animations biodiversité en forêt avec l'ONF**, qui a la gestion du bois.

En parallèle, la commune a emprunté un « sac à dos pédagogique » nommé « Remarquons les arbres » permettant aux professeurs des écoles et aux animateurs enfance et jeunesse de proposer des **sorties pédagogiques en forêt du 14 au 29 mars**.

Cette période recouvre la Journée Internationale de la Forêt que la commune animera cette année dans le cadre de son projet sur le bois. Cet événement, permettant de susciter un intérêt sur le projet « Le bois de la Sillandais, lieu d'apprentissage de la biodiversité et

de participation citoyenne » se déroulera du 21 au 26 mars avec **une journée officielle le 21 mars**. Le programme est détaillé ci-après.

Les temps de participation citoyenne ponctueront régulièrement la durée du projet : une animation aura lieu **le mercredi 19 avril à 21h pour une visite nocturne du bois à la recherche des "papillons de nuit"** animé par un spécialiste du GRECIA (Groupe d'Étude sur les Invertébrés Armoriciens). Une autre suivra sur le thème des sauterelles et criquets début juin.

Le diagnostic se terminera à la fin de l'été, voire début d'automne et les résultats seront restitués en début d'année 2024. La commune a pour projet de recruter à ce moment-là un stagiaire pour mettre en valeur les données, proposer des animations voire des chantiers nature si besoin et proposer des idées pour le futur sentier pédagogique biodiversité.



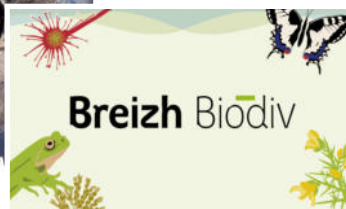
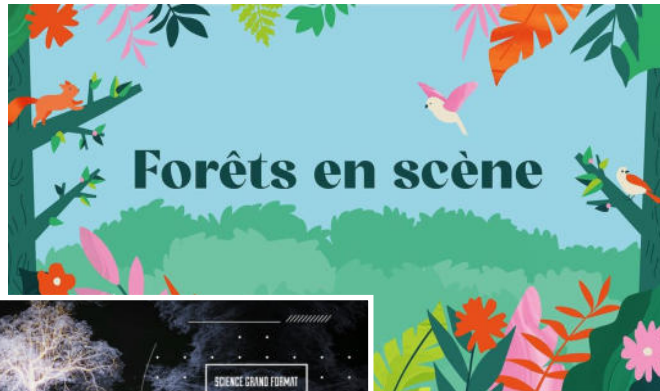
## FÊTONS LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS !

**Mardi 21 mars à 20h à l'Espace Chateaubriand**, pour marquer la Journée Internationale des Forêts, le comité de suivi du projet "Le bois de la Sillandais, lieu d'apprentissage de la biodiversité et de participation citoyenne" propose la **projection du film "Le génie des arbres"** suivi d'un débat.

Cet événement est gratuit et sans inscription.

Ce moment sera l'occasion de lancer le **concours photo "Mon arbre"** ouvert à tous les Chavagnais à partir de 7 ans. Les Chavagnais sont invités à fournir trois photos de leurs arbres préférés sur le territoire de la commune et les trois premiers gagnants verront leur photo tirée en grand et exposée en extérieur devant la bibliothèque.

**Samedi 25 mars, c'est la nuit de la chouette à Chavagne** avec la LPO Bretagne ! Au programme : présentation des espèces en salle, exposition et balade nocturne à la recherche des habitants de la nuit : les chouettes ! Rendez-vous à la salle de la Sillandais,



à 20h. Prévoir des vêtements chauds et des chaussures adaptées. Enfants accompagnés par un adulte.

Places limitées, réservation obligatoire au 02 99 64 25 18 ou par mail à [culture@chavagne.fr](mailto:culture@chavagne.fr).

**Dimanche 26 mars**, à proximité de la traditionnelle chasse aux œufs de l'APAEP, l'ONF sera présent de 11h à 16h pour répondre à la question **"Dis la forêt c'est quoi ?"** à travers des animations biodiversité, métiers et des jeux de pistes avec Mickaël Monvoisin, le référent biodiversité en charge du diagnostic amphibiens du bois ce printemps. Ouvert à tous, gratuit, sans inscription. Une petite restauration sera proposée le midi.

En parallèle, le comité transition tiendra **un stand de 11h à 14h pour communiquer sur le projet communal sur le bois**, lauréat de la fondation Breizhbiodiv.



## OPÉRATION FLEURISSEMENT DE PIEDS DE MURS

La municipalité propose aux habitants de contribuer au fleurissement et à l'embellissement de la ville en semant des graines près de chez eux.

En vue de l'obtention d'une fleur au label "Villes et Villages Fleuris", la commune souhaite embellir les espaces en pieds de mur par le semis de graines dans les interstices du béton, là où les adventices se développent. Végétaliser les pieds de mur, en plus de favoriser l'esthétique de la ville, permet de répondre aux problématiques des communes en Zéro Phyto en remplaçant ou camouflant les "sauvages de nos rues". Cela permet également de pallier à la perméabilisation des villes et favorise l'adaptation au réchauffement climatique en limitant l'effet "îlot de chaleur urbain".



Pour encourager les habitants, la commune offre des graines à partir du 17 mars et jusqu'à fin mars aux habitants souhaitant se charger d'un linéaire d'une dizaine de mètres devant leur maison ou à proximité, dans une venelle par exemple. Les enfants du centre de loisirs et les jeunes de l'Espace jeunes ont plié des "enveloppes à graines" en origami qui seront distribuées au centre de loisirs, en mairie et en bibliothèque. Les personnes pourront surligner sur un plan le linéaire choisi et s'identifier par un chiffre inscrit sur le plan.

Les services techniques procéderont au fleurissement du début du chemin des boutons d'or.

La semaine du 13 mars, les écoles et le centre de loisirs fleuriront les venelles ou espaces en pieds de murs à proximité, avec l'accompagnement des services techniques. En amont, du bitume aura été enlevé pour des fleurissements plus poussés.

Le tout est piloté par le comité fleurissement durable qui s'est déjà réuni le 9 janvier et le 27 février.

Le printemps, ça se prépare !

## AVIS DE RECHERCHE

Retour sur l'Avis de recherche "pivert" et lancement d'un avis sur "la chouette effraie des clochers".

Les observations sur le pivert ont été reportées entre novembre et fin janvier. Il s'agissait d'individus seuls, repérés lorsqu'ils se nourrissaient au sol pour la plupart. Les piverts observés étaient souvent familiaux du jardin et devaient sans doute loger dans un grand arbre à proximité.

Le comité transitions, qui s'est réuni le 7 février 2023, lance un avis de recherche sur la **chouette effraie** ou "effraie des clochers" en attendant la nuit de la chouette le samedi 25 mars. La chouette effraie ou "effraie des clochers" tire son nom d'"orfraie", briseur d'os qui rappelle son alimentation à base de rongeurs. "Des clochers" fait référence à son habitat situé dans de grands milieux ouverts, comme des prairies ou des champs et où elle utilise de vieux bâtiments pour y élever sa progéniture. Elle est protégée en France depuis 1902 en tant qu'oiseau utile à l'agriculture du fait de sa destruction active des rongeurs. Paradoxalement, une des menaces qui pèse sur l'espèce, outre le trafic routier nocturne et la démolition des vieux bâtiments, est l'utilisation de pesticides, car elle est en haut de la chaîne alimentaire. Elle concentre de forts taux dans son sang et la coquille de ses œufs est amincie.



## CHAVAGNE, LAURÉAT DU DISPOSITIF "TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE"

L'agence bretonne de la biodiversité a nommé Chavagne "Territoire Engagé pour la Nature".

Suite à la réponse à un questionnaire très poussé sur l'état actuel de la commune et de ses projets par les différents services communaux, l'agence bretonne de la biodiversité a nommé Chavagne "Territoire Engagé pour la Nature". Ce titre vient conforter les communes sur leurs engagements pris pour les trois prochaines années jusqu'à fin 2026.



Des actions déjà mises en places comme les "Avis de Recherche" ou les intentions de créer un sentier pédagogique biodiversité ont été valorisés par le dispositif. Nous avons un travail en cours pour la mise en place de la gestion différenciée dans la commune grâce au recrutement d'un stagiaire au service technique qui travaille à renseigner des informations sur le Service d'Information Géographique (SIG). La recherche d'une fleur au label "Villes et Villages Fleuris", qui s'attache à la préservation de la biodiversité et à un fleurissement durable, en est un autre. L'éco-pâturage et la création d'espaces mellifères, notamment en projet sur la butte paysagère au sud du quartier de la Touche, montrent l'intérêt de la commune pour le sujet.

À plus grande échelle, un atlas de biodiversité intercommunal est en réflexion avec les communes de Le Rheu et de Mordelles à l'initiative du comité Transitions. Le Conseil municipal délibèrera de son engagement lors de la séance du 6 mars.

## VILLE AMIE DES AÎNÉS

La commune de Chavagne a adopté à l'unanimité sa participation au projet « Ville amie des aînés » lors du conseil municipal du 3 octobre 2022.

Cette adhésion confirme l'engagement de la commune en direction de toutes les générations et sa volonté d'améliorer la qualité de vie de son territoire.

Une ville Amie des Aînés, c'est une ville qui prend conscience que son territoire doit répondre aux besoins de tous les âges de la vie. Cette démarche n'est pas spontanée, elle nécessite de penser la ville d'aujourd'hui avec une nouvelle donne, celle de la transition démographique. Au-delà des critères d'âge, il s'agit de s'inscrire dans une dynamique du « vivre ensemble » de tous les habitants.

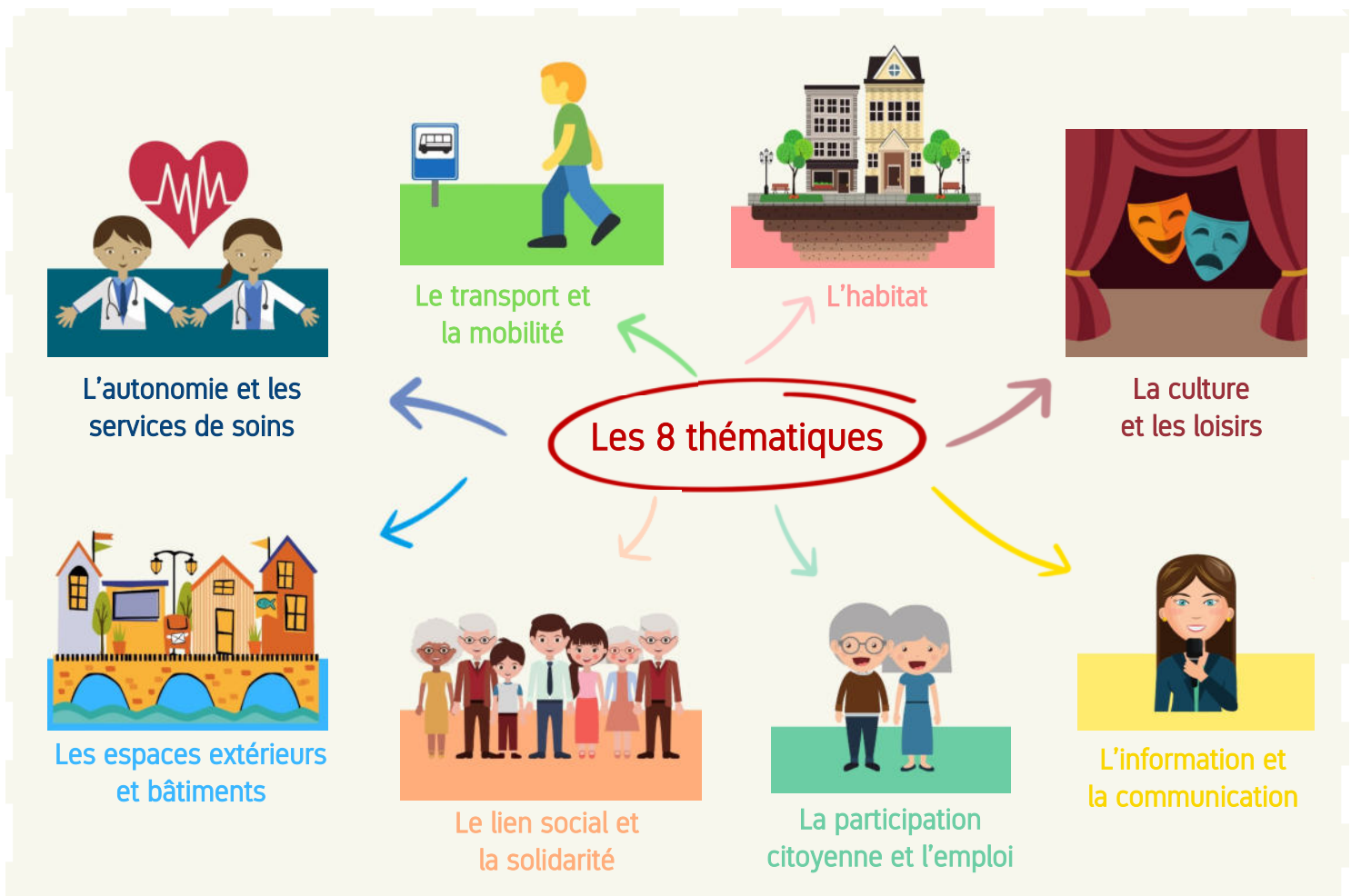
### Rendre le territoire bienveillant à l'égard de toutes les populations.

Comment construire une société de la longévité en respectant la place des habitants de tout âge et où chacun trouve sa place ?

- En initiant une dynamique transversale.
- En œuvrant autour des **8 thématiques** de la démarche.
- En impliquant l'ensemble des élus dans une démarche collective d'adaptation du territoire au vieillissement.
- En réalisant un portrait de territoire, en mettant en place un plan d'action.
- En intégrant les acteurs de tous les domaines et pas uniquement les interlocuteurs instinctivement impliqués dans le champ de la solidarité.



Pour en savoir plus :  
[villesamiesdesaines-rf.fr](http://villesamiesdesaines-rf.fr)







## Les étapes de la démarche VADA

### La planification.

- ▶ **3 octobre 2022 : délibération du Conseil municipal** pour valider l'entrée dans la démarche.
- ▶ **2<sup>ème</sup> semestre 2023 : le portrait de territoire** des données pourront alimenter le débat pendant le diagnostic participatif (contexte territorial et environnement institutionnel). Ce diagnostic est intégré dans un contexte plus large en interactions avec les autres collectivités influentes : CIAS, Rennes Métropole etc.
- ▶ **2024 : le diagnostic participatif**, à travers la consultation des habitants, participe à la mise en œuvre d'une démarche ascendante.
- ▶ **L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action** : résultent des éléments issus de la consultation des habitants.
- ▶ **L'évaluation** entre 3 et 5 ans après l'entrée dans la démarche VADA.



## La gouvernance de la démarche VADA

- **Un pilote de projet** désignant un élu au sein de l'équipe municipale en charge de la politique de l'âge élu référent : **la 1<sup>ère</sup> adjointe**, Liliane Grasland, afin d'assurer la transversalité de la démarche.
- Un deuxième élu associé : **le conseiller délégué à la mobilité**, Nicolas Le Berder.
- Un professionnel référent : **la Directrice Générale Adjointe**, Léandra Marasi, et les services associés.
- Un **comité de pilotage (COFIL)** avec la participation de citoyens âgés ayant pour mission de rendre un arbitrage politique sur les priorités.
- Un **comité technique** pour organiser la mise en œuvre des différentes étapes (logistique, communication, animation, etc.).
- Pour accompagner l'entrée dans la démarche, recrutement de **2 volontaires en services civiques** sur des missions culturelles, de communication, d'accompagnement au numérique et de lutte contre l'isolement. Recrutements en cours.



## Plateforme de répit

Prendre soin d'une personne dépendante à domicile est difficile et peut mener parfois à des situations d'épuisement. Le droit au répit permet aux aidants familiaux de souffler. Sur notre territoire ce besoin a bien été identifié.

Le CIAS en partenariat avec le Centre Hospitalier de Brocéliande a candidaté à l'appel à projet de l'ARS en 2022 et a été retenu pour la mise en place d'une plateforme de répit destinée aux aidants familiaux sur le bassin de vie Rennes Ouest/Brocéliande.



# Accompagn' Aidants

### Plateforme d'Accompagnement et de Répit

Cette plate-forme de répit est en charge d'orienter les bénéficiaires vers les offres adaptées à leurs besoins et pour développer des solutions sur le territoire en partenariat avec les acteurs locaux. Elle s'articule avec le dispositif "la Longère". Une coordinatrice a été recrutée. Elle est la responsable du service **d'accompagnement des séniors isolés et des aidants**.

### Information, contact :

- 02 90 02 36 48



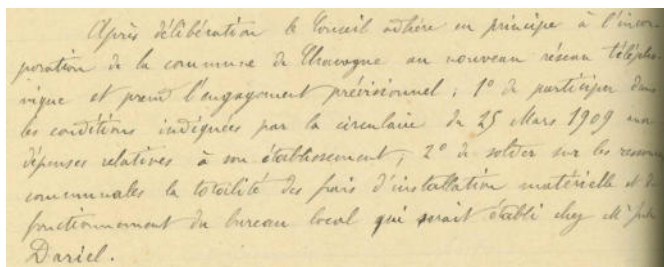
## DE 1909 AUX ANNÉES 80 : LA RÉVOLUTION DES ÉNERGIES À CHAVAGNE

On n'imagine pas, aujourd'hui, vivre sans électricité, téléphone, eau courante, gaz, service d'enlèvement des ordures ménagères et traitement des eaux usées. Il paraît impensable que tous ces éléments de confort, désormais indispensables, ne puissent pas exister à l'ère d'internet et des réseaux sociaux. Ce n'est pourtant qu'au début du 20<sup>ème</sup> siècle que ces services ont été installés dans la commune. L'arrivée de ces réseaux a constitué une véritable révolution pour les habitants qui ont vu leurs conditions de vie et de travail considérablement améliorées.

Voici quand et comment le téléphone et l'électricité sont arrivés à Chavagne. Les autres réseaux seront abordés dans le JIM de mai.

### LE TÉLÉPHONE EST ARRIVÉ LE PREMIER EN 1909 !

► En mai 1909, le maire, Louis Gruel, informe ses conseillers de la proposition, faite par le préfet, d'amener une ligne téléphonique à Chavagne, ce qui est accepté. Jules Dariel, boucher, propriétaire de l'immeuble (actuellement bar Le Madwyn's), où la commune loue une pièce, propose



Extrait de la délibération du CM du 20 mai 1909

un local au rez-de-chaussée, pour y installer le téléphone moyennant un loyer de 50 francs par an (environ 200 €).

► En janvier 1920, la cabine téléphonique est transférée chez Désirée Baudaire, épicière, nommée gérante. Elle habitait à l'extrémité est de la boulangerie actuelle, place de l'Église, et recevra une indemnité de 300 francs de l'époque, par an. Anna Fontaine est nommée suppléante. Adèle Malard remplace sa mère Désirée Baudaire à son départ à la retraite.

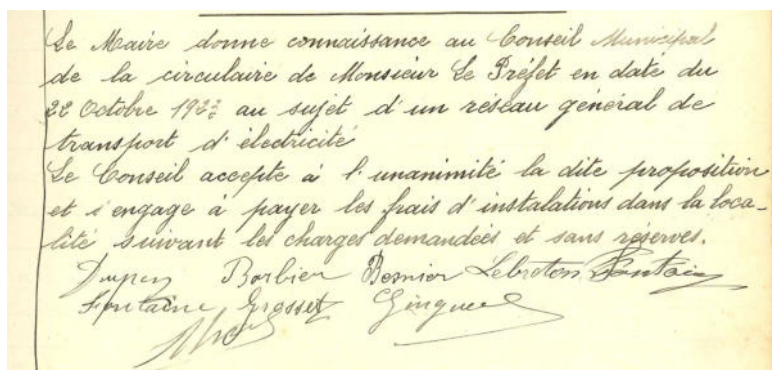
► En septembre 1958, Adèle part habiter dans un bâtiment aujourd'hui disparu, en face de la boucherie Bessuand (Madwin's actuel). La cabine téléphonique y est aussi transférée. Elle fonctionnera ainsi jusqu'à fin 1979, date de sa suppression, car la plupart des particuliers possèdent alors leur propre téléphone à la maison. 3 cabines téléphoniques publiques sont aussi installées dans le bourg. Elles fonctionnaient avec des pièces de monnaie ou avec des cartes que certains collectionnaient. C'est à cette époque que la 1<sup>ère</sup> agence postale est créée dans l'ancienne mairie rue du Centre, tenue par Marie-Thérèse Le Texier.

Elisabeth, dont les parents tenaient la boucherie Houdusse dans le bas de la rue du Champ Fleuri se rappelle : « J'avais 5-6 ans, en 1957 le téléphone était déjà installé chez nous, c'était le 1<sup>er</sup> à Chavagne, d'où le numéro 101 à Chavagne. Les gens nous appelaient pour nous demander de prévenir des personnes d'un décès dans leur famille. Si jeune, je me souviens avoir fait ça ».

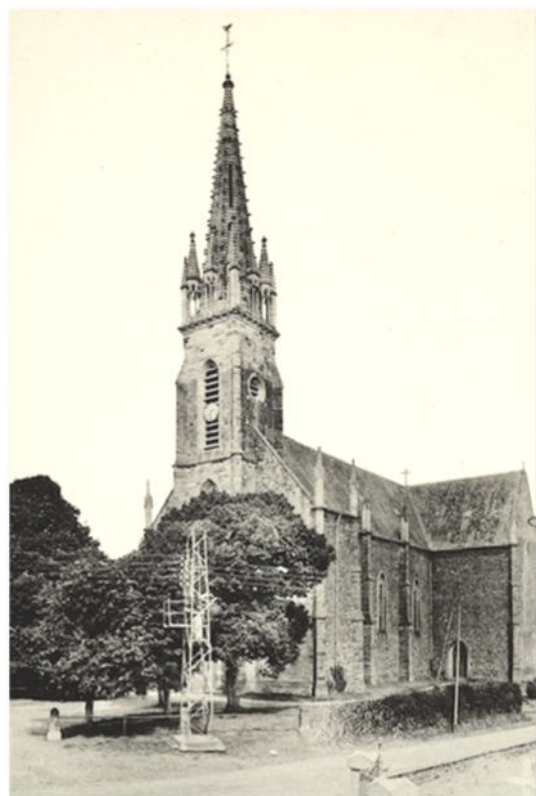
Catherine, fille d'agriculteurs, se souvient quand elle était enfant dans les années 1960-65 : « On nous envoyait en vélo, téléphoner à la cabine chez Adèle, on lui indiquait quel numéro on voulait, c'est elle qui appelait en parlant à une opératrice. On y allait souvent pour appeler l'inséminateur, le vétérinaire pour les vaches... Quand on a eu le téléphone, c'était le 110 à Chavagne ! »

### EN 2023, 100 ANS D'ÉLECTRICITÉ À CHAVAGNE

C'est en octobre 1923 que le conseil municipal est informé par le préfet qu'un réseau général de transport d'électricité arrivera dans la commune. Celle-ci s'engage à en payer les frais d'installation. L'électrification ne se fera que dans le bourg et à proximité de la ligne d'arrivée dans la campagne.



Extrait de la délibération du CM du 11 novembre 1923

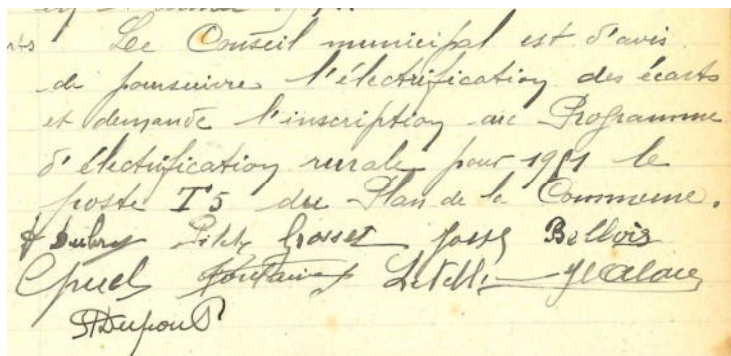


Pylône transfo datant des années 1950



Ce n'est qu'à partir des années 1951/1952 que la campagne bénéficiera de l'électricité. En attendant, l'éclairage des habitations était assuré par des bougies, des lampes alimentées au pétrole, ou des lampes à acétylène appelées **lampes à carbure**.

Les moteurs nécessaires pour faire tourner les broyeurs, batteuses... dans les exploitations agricoles fonctionnaient à l'essence. Les habitants ont alors pu recevoir les informations, écouter de la musique et des chansons... grâce à l'achat et à l'écoute du poste de radio ; c'était un événement... Auparavant, seules quelques personnes possédaient un poste de radio à galène fonctionnant sans électricité.



Extrait de la délibération du CM du 19 novembre 1950



La **lampe à carbure** est composée de deux éléments : la partie basse reçoit des morceaux de carbure de calcium. La partie haute est remplie d'eau. Un système permet de laisser tomber de l'eau en plus ou moins grande quantité sur le carbure, ce qui produit un gaz qui sort par un bec réglable et à qui on présente une flamme. La lumière est assez intense, mais dangereuse, car non protégée.

## QUELQUES AGRICULTEURS RACONTENT L'ARRIVÉE DE L'ÉLECTRICITÉ À LA FERME DU TEMPS DE LEURS PARENTS.

Pierrick Dupont, agriculteur aux Grands Chapelais se souvient de ce que son père disait : « *Les 3 fermes voisines des Petits et des Grands Chapelais (sur Chavagne) et de Launay (sur Moigné-Le Rheu) ont été raccordées au réseau d'électricité avant la guerre 39-45, donc très tôt.* »

Pierrot Marqué, agriculteur à Launay raconte que sa tante Yvonne Gillois (épouse Pilet) née en 1925 qui habitait la ferme de Launay, se souvient que l'électricité est arrivée dans leur ferme à Launay en 1938, elle avait alors 13 ans.

Pierrick ajoute : « *Mon père racontait que c'est la propriétaire de l'ensemble de ces 3 fermes, La Baronne De Turgy, qui avait fait en sorte que grâce à l'électricité, les 3 fermiers en place puissent moderniser leur exploitation.* »

Un autre fait va aussi dans ce sens. Pierrick se souvient que son père lui montrait souvent le poteau électrique situé dans le champ derrière l'ancien manoir qui portait une grande encoche, c'était la trace d'un éclat de bombe tombée en juin 1944 lors du bombardement de Bruz par les alliés.

« *Le même jour, ajoute Philippe Colleu, ex-agriculteur à Lesnelay, Ma tante Marguerite Gillois, 40 ans à l'époque qui habitait les Petits Chapelais, a voulu se protéger en se cachant sous le pont du Lindon, mais une bombe est tombée sur elle avant qu'elle n'y arrive, et elle est décédée. Le poteau électrique était donc bien implanté avant la guerre 39-45.* »

Pierrick raconte que son père disait que des ampoules d'abord de 15 Watt avaient été installées dans les pièces d'habitation et aussi dans l'écurie, porcherie, étable et qu'ils en avaient

presque mal aux yeux tant la lumière leur semblait éblouissante au début. Il avait alors 10 ans.

Philippe poursuit : « *Mes parents se sont installés à la ferme de Lesnelay en 1952-53, où il n'y avait pas encore l'électricité. Ma mère avait passé toute sa jeunesse aux Petits Chapelais, elle était habituée à ce confort. Mes parents ont fait équiper la ferme en posant 4 prises de courant en tout : une pour la pompe "queue de cochon" permettant d'avoir l'eau sous pression à partir du puits et d'installer 4 robinets sur la ferme, 1 dans la laiterie pour nettoyer l'écrémeuse et pour alimenter une machine à laver électrique et l'essoreuse, 1 dans l'étable pour abreuver les vaches, 1 dans la maison d'habitation, et 1 dans l'écurie pour remplir la tonne à eau pour les vaches et nettoyer les bidons de lait. C'est Ange Tardif, responsable de l'entreprise Tardif-Vassal, qui avait installé la machine à traire, la pompe pour tirer l'eau du puits, la machine à laver, l'essoreuse et même une éplucheuse de patates. L'électricité a permis de moderniser les tâches ménagères. Ange avait équipé également la ferme des Grands Chapelais de sa 1<sup>ère</sup> machine à traire et des suivantes également, comme de beaucoup.* »

Jean-François Gillois raconte que ses parents, agriculteurs à la Biodais n'ont eu l'électricité que vers 1955.

Cet article a été rédigé par : Armand Bagot, Elisabeth Cueff, Catherine Dupont-Sherlaw, Nicole Gillois et Philippe Monnier.

## L'ATELIER DES Z'ARTS

La municipalité organise une exposition originale avec un concept inédit à l'échelle de la commune.

L'Atelier des Z'arts met en lumière 7 artistes locaux et leur permet d'exposer leurs travaux. Mais, en plus de l'exposition traditionnelle, les artistes proposeront une découverte de leur technique durant la semaine et le week-end.

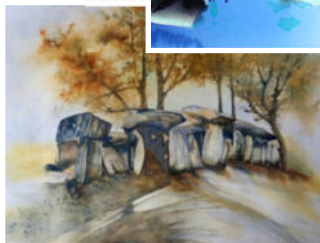
**Du 21 au 26 mars 2023 à la salle de l'Entre 2 Rives.**

L'exposition sera ouverte au public de 9h à 11h30 et de 13h30 à 18h en semaine et de 10h à 19h en continu le week-end.

### Les artistes amateurs

7 artistes exposeront leurs œuvres. Colette Batais, Thérèse Briand, Jacqueline Gibet, Jacqueline Le Paih, Claudine Pheulpin, Claudine Renault et Daniel Renault habitent tous à Chavagne.

Ils pratiquent depuis des années dans des techniques diverses : pastel, aquarelle, peinture à l'huile, peinture acrylique et sculpture.



## BIBLIOTHÈQUE

Un printemps pour prendre le temps.

À la bibliothèque de Chavagne, pour l'arrivée de cette nouvelle saison et pour apprendre à faire rimer ensemble lecture, nature et culture, l'équipe vous propose plusieurs événements :

**Jusqu'au 20 mars, une exposition sur la marche**, prêtée par la Médiathèque départementale, accompagnée de livres et de nombreux guides de randonnées et promenades pour tous.



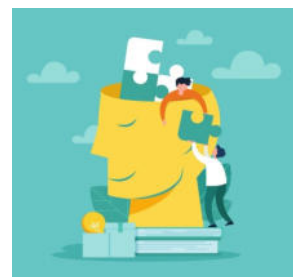
**Vendredi 10 mars 2023, à 19h30, un apéro-lecture** par la Compagnie Le Commun des Mortels, pour (re)découvrir des auteurs bretons contemporains (4€), sur inscription.



**Samedi 18 mars de 10h, à 10h30, les bébés lecteurs.**

Alexandra vous propose de venir avec votre enfant pour lire, écouter et chanter un samedi matin par mois. Sur inscription.

**Vendredi 31 mars, de 18h30 à 19h30, un atelier philo pour les enfants** de 8 à 12 ans, pour réfléchir ensemble à la question « C'est quoi grandir ? », atelier gratuit sur inscription uniquement (12 places max). Animé par Marie David.



**NOUVEAUTÉ ! Jeudi 6 avril, de 20h à 21h15, un atelier philo pour les adultes** pour se demander : « les hommes et les femmes sont-ils égaux ? », atelier gratuit, sur inscription uniquement (15 places max).

L'ATELIER Philo  
Citoyens d'aujourd'hui et de demain

À petits ou grands pas, à vos agendas, Vous êtes invités à aimer, écouter ou participer. Pour venir lire ou réfléchir, n'oubliez pas de vous inscrire !



Contact : 02 99 64 25 18 ou [bibliotheque@chavagne.fr](mailto:bibliotheque@chavagne.fr)  
Pour suivre l'actualité [www.facebook.com/bibliothequechavagne](https://www.facebook.com/bibliothequechavagne)  
Portail bibliothèque : <https://chavagne.bibenligne.fr>



## COURIR À CHAVAGNE

L'association Courir à Chavagne organise une nouvelle édition de sa course nature le dimanche 2 avril 2023.

### Le programme :

2 courses (10 km et 20 km) sont organisées avec un départ unique à 9h30.

1 € par coureur sera reversé à Wonder Augustine.

Plus d'informations sur [www.wonderaugustine.fr](http://www.wonderaugustine.fr)

La course se fera en complète autonomie. L'âge limite est fixé à 16 ans pour le 10 km et à 18 ans pour le 20 km.

### Le jour de la course :

Le départ se fera à la salle Saint-Éxupéry (à côté des stades de foot et de la piste d'athlétisme).

Le retrait des dossards se fera le matin de la course à partir de 8h. Les inscriptions s'arrêteront le samedi 1<sup>er</sup> avril à 12h.

### Les récompenses :

Un lot aux 3 premiers hommes et aux 3 premières femmes de chaque course ainsi qu'un prix pour le Club le plus représenté. Chaque inscrit recevra en lot une paire de manchettes.

Pour plus d'informations : <https://courirachavagne.fr>  
[www.facebook.com/courirachavagne](https://www.facebook.com/courirachavagne)



## ASSOCIATION FAMILIALE

L'association familiale organise "Les Pucés des Bricoleuses" le dimanche 19 mars de 9h à 17h, salle de l'Entre 2 Rives.

Vente de vos créations, tricot, matériels de couture, divers travaux manuels.

Restauration sur place.  
Table(s) sur inscription.



Contact : 06 77 45 33 66.

## AZARCOM

Venez nombreux au super loto organisé par l'association.

L'association des artisans commerçants et professions libérales de Chavagne organise un super loto le dimanche 16 avril à 14h, à la salle St-Éxupéry (ouverture des portes à 11h30).

À gagner : plus de 3770 € (dont 3200 € en bons d'achat). Il y a aura plus de 62 gagnants.

Prix des cartes : 3 € la carte, 8 € les 3, 15€ les 7, 17 € carton de 8+1, 20 € carton de 12.

Caddie surprise : 2 € la carte, 5 € les 3 et 10 € les 7.

Buvette et restauration sur place (galettes saucisses, gâteaux, crêpes, frites...)



Renseignement : 06 62 66 91 50.

AZARCOM Organisation : 06 62 66 91 50



## LA CHAVANAISE

L'association vous convie à son prochain concert le 8 avril.



Hôpes, ce sont 4 musiciens venant de divers horizons musicaux (folk, métal, rock et musique du monde). Un mélange où les guitares folk et électriques se côtoient pour accompagner des textes tantôt poétiques, tantôt incisifs et engagés.

Pour son concert à la Chavanaise, Hôpes a le plaisir d'accueillir un invité spécial et musicien hors pair, **lain Dunnet**. lain est pianiste/claviériste, avec une carrière musicale internationale notamment en Angleterre et en Australie, où il a joué et collaboré avec de nombreux groupes et artistes.

**Samedi 8 avril à 20h30, salle de l'Entre 2 Rives.**



Contact et réservations : [lachavanaise@neuf.fr](mailto:lachavanaise@neuf.fr) - 06 89 74 66 57.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

Vous jouez d'un instrument, seul ou en groupe ? Vous chantez ? Vous aimeriez participer à la fête de la musique cette année, contactez le service culture.

La Fête de la Musique se déroulera le 23 juin à partir de 18h30. La scène sera située dans le parc du Champ Fleuri.

Contact : 02 99 64 25 18  
[culture@chavagne.fr](mailto:culture@chavagne.fr)



## SPECTACLE DE MARIONNETTES

**Bleu azur et autres couleurs.**

Autrefois, il y a bien longtemps, le monde n'était que d'une seule couleur, bleue. Et dans cet univers uniforme vivaient deux amies inséparables qui s'appelaient Volubilis et Campanule. Comme toutes les petites filles, elles ont grandi, grandi, vieilli, vieilli, et bien qu'elles soient devenues vieilles comme le monde, elles se rappellent encore de cette période bleue, rien que bleue, humide, pluvieuse et si monotone ! Mais elles se souviennent aussi du jour où sont arrivées de nouvelles couleurs, le jaune de la lumière, le vert des arbres, le blanc des nuages, et les pommes rouges... »

**Samedi 15 avril à 17h à la salle de l'Entre 2 Rives.**

Spectacle de marionnettes à partir de 5 ans.

Gratuit.

Mis en scène par Elise Renouvin et interprété par Mailis Dupont et Morgane Lavigne.





## VÉLO CLUB CHAVAGNAIS

### Prêt pour la saison cycliste route 2023 !

Le 4 février, un stage était organisé pour tous les coureurs du club de la catégorie U 15 – U 17 Open et Access. Ce fut un moment très apprécié des coureurs pour tous les conseils des entraîneurs afin de bien préparer une saison de route débuté fin février.

#### Le VCC enregistre de nouveaux licenciés.

Club formateur, nous constatons que nos jeunes passionnés de cyclisme sont impatients de faire briller les couleurs de leurs nouveaux maillots.

La remise des équipements a eu lieu à la suite de ce stage. Nous avons terminé cette journée bien remplie par le pot de l'amitié.

Marie-Thérèse Le Roux a remercié nos fidèles partenaires : Super U Mordelles – Garages Grégoire l'Hermitage et la Chapelle-Thouarault - "Au gré des saisons" restaurateur la Chapelle-Thouarault - Ambulance Urvoix l'Hermitage Crédit Mutuel Arkéa – "Betula paysage" St-Gilles - "Centre Cycles" Chartres-de-Bretagne.



#### Challenge de la Flume et du Meu

Chaque année le VCC organise et contrôle le Challenge de la Flume et du Meu "Trophée Marcel Blot" qui se déroule sur les 3 communes du canton.

Une nouveauté cette année toutes les courses sont ouvertes aux féminines.

- La 1<sup>ère</sup> manche aura lieu le 2 avril à Mordelles avec 3 courses : U 15, U 17 et "Open et Access".
- La 2<sup>ème</sup> manche, le 14 mai à Chavagne (3 courses idem).
- La finale aura lieu le 11 juin à La Chapelle-Thouarault (3 courses idem).

## LA COMMUNE DISPOSE D'UNE NOUVELLE SCÈNE

La Ville de Chavagne met à disposition une scène en bois, non couverte, installée place Noël Dupont.

L'objectif est de proposer un espace en plein air dédié à la musique accessible aux groupes de musique locaux, amateurs ou confirmés. La scène peut permettre d'animer le marché des producteurs locaux qui a lieu le vendredi. Les concerts se dérouleront du mois de mai à octobre. Cet espace est ouvert à tous en complète autonomie technique et financière. En solo ou en groupe, dans la limite de 5 personnes par proposition du fait de la dimension de l'espace scénique (11,50 m<sup>2</sup>).

#### Mode d'emploi pour le bon déroulement de ces événements :

- Pour participer à cette scène ouverte, il est nécessaire de s'inscrire au préalable !
- Retrouvez les modalités d'inscription et le la charte d'utilisation sur le site de la commune : rubrique "Culture sport et loisirs".

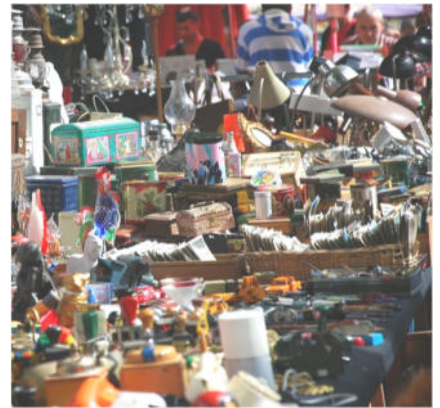
Renseignements : [culture@chavagne.fr](mailto:culture@chavagne.fr)

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

La Gymnastique Volontaire organise un vide-greniers le samedi 1<sup>er</sup> avril de 9h à 17h à la salle de l'Entre 2 Rives.

La saison des vide-greniers, c'est maintenant !

Si vous êtes à la recherche de l'objet rare, ou si vous avez des objets à proposer à la vente, ce vide-greniers est pour vous ! Il est ouvert à tous les particuliers, Chavagnais ou pas.



Les exposants peuvent dès maintenant réserver leur(s) table(s) pour 5 € la table en adressant leur demande à [gvchavagne@gmail.com](mailto:gvchavagne@gmail.com)

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du paiement et l'installation dans la salle se fera de 8h à 9h le samedi matin.

Contact : Catherine Malherbe  
06 01 98 15 86  
[gvchavagne@gmail.com](mailto:gvchavagne@gmail.com)



## TÉLÉTHON

### Retour sur le bilan de l'édition 2022.

Le jeudi 2 février, salle la Grange, plusieurs représentants associatifs se sont retrouvés pour effectuer le bilan de l'édition 2022 du Téléthon en présence, notamment, de Carole Legendre, adjointe à la vie associative et culturelle, Pascale Le Masson, déléguée au sport et Bruno Takorian, adjoint en charge de l'éducation, l'enfance et la jeunesse.

**Toutes les associations participantes ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation et la fréquentation des différents sites durant les deux week-ends de mobilisation.**

Les ventes de produits proposées par plusieurs commerces (la boulangerie "Vanessa et Baptiste", la boulangerie "La Mie du pain", la boucherie "Au coin du Billot" et le magasin "La Fabrique") pendant plus d'un mois ont également contribué à la cagnotte globale.

L'appel à la solidarité a bien fonctionné, soutenu par Azarcom, Courir à Chavagne, L'Espérance, L'Association Familiale, la section pétanque de l'association USCC et plusieurs commerces locaux. **De nombreuses manifestations ont été organisées et ont permis de collecter 4 800 €.** Le chèque a été remis fin décembre à l'AFM. » précise Vincent Lorand, Président de l'association Espérance.

L'association Courir à Chavagne, a permis de collecter 2 355 € grâce aux kilomètres parcourus ! Les projets pour 2023 ne manquent donc pas. Le Marché de Noël sera également reconduit et toutes les associations et bénévoles qui souhaitent nous rejoindre sont les bienvenus.

**Une réunion est d'ores et déjà programmée le jeudi 14 septembre prochain pour organiser la mobilisation 2023.**



## DON DU SANG

Prochaine collecte :  
mercredi 29 mars  
de 14h à 19h à la salle de  
l'Entre 2 Rives.

Uniquement sur rendez-vous.

<https://dondesang.efs.sante.fr>

**JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES !**



## APPEL AUX DON

La Commune de Chavagne se fait le relais de la Fondation de France dans le cadre de son appel à la solidarité suite aux séismes en Turquie et en Syrie.

Fort de son expérience dans la région et en s'appuyant sur ses partenaires locaux, la Fondation de France déploie rapidement des actions de première nécessité pour venir en aide aux victimes.



Retrouvez plus d'infos sur le site de la Fondation de France :  
<https://fondationdefrance.org>

## FORUM DE L'EMPLOI

Un forum de l'emploi se tiendra le jeudi 23 mars à l'Hermitage

Le Point Accueil Emploi (PAE) du CIAS à l'Ouest de Rennes organise, avec d'autres partenaires, un forum de l'emploi le jeudi 23 mars. De nombreux secteurs d'activité, des environs, seront représentés.

**Forum pour L'EMPLOI**  
JEUDI 23 MARS 2023  
14H-17H  
Espace Christian Le Maout  
L'Hermitage  
Accès : Bus 53 vers L'Hermitage - Arrêt "Centre"

Un emploi près de chez vous !  
Agriculture  
Bâtiment  
Commerce  
Industrie  
Restauration  
Sanitaire et social  
Transport - Logistique...  
Avec la participation de la Plateforme Mobilité

Infos et contact :  
pae@cias-ouest-rennes.fr  
ou pae@ville-lhermitage.fr

**Infos, contact :**  
[pae@cias-ouest-rennes.fr](mailto:pae@cias-ouest-rennes.fr)  
[pae@ville-lhermitage.fr](mailto:pae@ville-lhermitage.fr)



## SERVICES MUNICIPAUX

### Mairie

Tél : 02 99 64 24 11

Fax : 02 99 64 33 11

Courriel : [mairie@chavagne.fr](mailto:mairie@chavagne.fr)

Site Internet : [www.chavagne.fr](http://www.chavagne.fr)

Le secrétariat de la mairie est ouvert :

Lundi		14h - 17h30
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 17h30
Samedi	9h - 12h	

### Bibliothèque municipale

Tél : 02 99 64 25 18

Courriel : [bibliotheque@chavagne.fr](mailto:bibliotheque@chavagne.fr)

Lundi		15h30 - 18h30
Mercredi	10h-12h	15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	10h30-12h30	

### Espace Jeunes

Tél : 02 99 64 37 73

Courriel : [espace.jeunes@chavagne.fr](mailto:espace.jeunes@chavagne.fr)

En période scolaire

Mercredi	14h - 19h
Vendredi	17h - 19h
Samedi	14h - 18h

En période de vacances scolaires :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h

### Accueil de loisirs

Tél : 02 99 64 28 53

Courriel : [service-enfance@chavagne.fr](mailto:service-enfance@chavagne.fr)

### BUREAU DE POSTE

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h15

Samedi : 10h - 11h30

## ENVIRONNEMENT

### Collectes

Collecte sélective : **mercredi**

Ordures ménagères : **vendredi**

### Déchetterie de Mordelles

Du lundi au samedi (sauf mardi après-midi) :

9h - 12h et 14h - 18h

Tél. 0 800 01 14 31

### Plateforme de Le Rheu

Lundi et mardi : 14h-17h. Fermée le jeudi.

Mercredi, vendredi, samedi : 9h-12h ; 14h-17h.

## ÉCOLES

### Écoles publiques

Elémentaire : 11 rue de la Croix Verte

Tél: 02 99 64 21 49

Courriel : [ecole.0350192U@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0350192U@ac-rennes.fr)

[www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr](http://www.ecole-elementaire-publique-chavagne.ac-rennes.fr)

Maternelle : 9 rue de la Croix Verte

Tél: 02 99 64 26 31

Courriel : [ecole0351817K@ac-rennes.fr](mailto:ecole0351817K@ac-rennes.fr)

[www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr](http://www.ecole-maternelle-chavagne.ac-rennes.fr)

### École Sainte-Anne

1 rue du Calvaire - Tél : 02 99 64 25 98

Courriel : [eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh](mailto:eco35.ste-anne.chavagne@e-c.bzh)

[www.ste-anne-chavagne.fr](http://www.ste-anne-chavagne.fr)

## SOLIDARITÉS

### Centre Intercommunal d'Action Sociale

Place Toulouse Lautrec, Mordelles

Tél. 02 23 41 28 00 - [cias@cias-ouest-rennes.fr](mailto:cias@cias-ouest-rennes.fr)

[www.cias-ouest-rennes.fr](http://www.cias-ouest-rennes.fr)

### Assistante sociale

Sur rendez-vous : 02 99 27 76 41

### Point Accueil Emploi

Le Rheu : Médiathèque "l'Autre Lieu",

lundi et vendredi, 9h-12h

Mordelles : CIAS, mardi et jeudi, 9h-12h

Tél. 02 90 02 36 41

[pae@cias-ouest-rennes.fr](mailto:pae@cias-ouest-rennes.fr)

### La Longère (Mordelles)

Tél. 02 90 02 36 36

[lalongere@cias-ouest-rennes.fr](mailto:lalongere@cias-ouest-rennes.fr)

### Correspondant Ouest-France

Jean-Yves Saulnier : [saulnierjy@oulook.com](mailto:saulnierjy@oulook.com)

## NUMÉROS UTILES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

SAMU et médecins : 15

CHR Rennes : 02 99 28 43 21

Infirmières : 02 99 64 22 15

Pharmacies : 32 37

Centre Antipoison : 02 99 59 22 22

Taxi Ambulance : 02 99 64 20 64

Taxi 7/7 : 06 09 35 88 12

ST TAXI : 06 77 78 57 63

SOS Amitié : 02 99 59 71 71

Grdf : 0800 47 33 33

Enedis : 09 72 67 50 35

SAUR : 02 78 51 80 09

La publication des avis de naissances et de mariages ne peut se faire qu'avec l'autorisation des parents ou des intéressés.

## NAISSANCES

Le 11 décembre 2022

**Natéo KIEFFER**

2A cours des Vieux Métiers

Le 17 décembre 2022

**Liz AÏELLO**

2B cours des Vieux Métiers

Le 11 janvier 2023

**Capucine LENOIR**

5 rue de Glénan

Le 19 janvier 2023

**Aurèle SIEFFERT QUEÏNNEC**

7 rue Victor Hugo

## MARIAGE

Le mercredi 28 décembre 2022

**Mme Séverine COLLIN et**

**M. Olivier DELABROUSSE**

Le samedi 28 janvier 2023

**Mme Danièle LAURENT et**

**M. Jean-Robert PERROUIN**

## DÉCÈS

Le 10 décembre 2022

**Monsieur Claude GRACE**

10 rue du Fer à Cheval

Le 11 décembre 2022

**Monsieur Yannick GUILLET**

33 rue de la Croix Verte

Le 13 décembre 2022

**Monsieur René LAILLÉ**

10 rue des Aubiers

Le 24 décembre 2022

**Monsieur Joseph FONTAINE**

10 rue de l'Épine

Le 4 janvier 2023

**Monsieur Michel MEUDEC**

39 rue de l'Avenir

Le 10 janvier 2023

**Monsieur Joseph BERTHELOT**

13 A rue de la Croix Verte

Le 18 janvier 2023

**Monsieur Bernard HOUZÉ**

12 rue de la Blanchardière

Le 8 février 2023

**Madame Gabrielle MAGOT**

2 rue des Sablières

MARS

**VENDREDI 10 MARS**

**Apéro lecture**

19h30 - Bibliothèque municipale



**VENDREDI 17 MARS**

**Les bébés lecteurs**

10h - Bibliothèque municipale

**SAMEDI 18 MARS**

**Fête de la Saint-Patrick**

19h - Salle de l'Entre 2 Rives



**DIMANCHE 19 MARS**

**Les puces des bricoleuses**

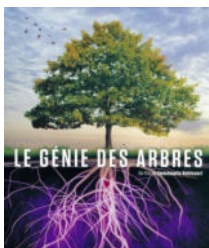
De 9h à 17h - Salle de l'Entre 2 Rives



**MARDI 21 MARS**

**Projection du film "le génie des arbres"**

20h - Espace Chateaubriand



**DU 21 AU 26 MARS**

**L'atelier des Z'Arts**

Salle de L'Entre 2 Rives



**SAMEDI 25 MARS**

**La nuit de la chouette**

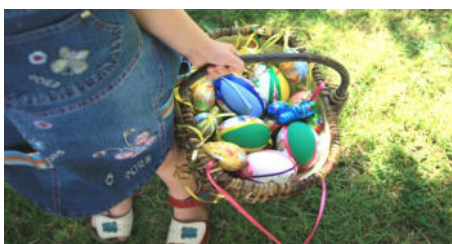
20h - Salle de l'étang de la Sillandais



**DIMANCHE 26 MARS**

**Chasse aux œufs**

10h30-12h30 - Bois de la Sillandais



**"Dis la forêt c'est quoi ?"**

11h à 16h - Bois de la Sillandais



**MERCREDI 29 MARS**

**Don du sang**

Salle de l'Entre 2 Rives



**VENDREDI 31 MARS**

**Atelier philo**

pour les enfants de 8 à 12 ans  
18h30 - bibliothèque municipale

AVRIL

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> AVRIL**

**Vide-greniers**

9h-17h - Salle de l'Entre 2 Rives



**DIMANCHE 2 AVRIL**

**Course nature**

À partir de 8h - salle Saint-Éxupéry



**JEUDI 6 AVRIL**

**Atelier philo pour les adultes**

20h - bibliothèque municipale

**JEUDI 6 AVRIL**

**Le Mobil'Tour**

16h30-18h30 - école publique



**SAMEDI 8 AVRIL**

**Concert la Chavanaise**

20h30 - Salle de l'Entre 2 Rives



**SAMEDI 15 AVRIL**

**Spectacle marionnettes**

17h - Salle de l'Entre 2 Rives



**DIMANCHE 16 AVRIL**

**Super loto**

14h - Salle Saint-Éxupéry



**MERCREDI 19 AVRIL**

**Visite nocturne du bois**

21h - bois de la Sillandais



**SAMEDI 29 AVRIL**

**Le bus de la Maison du vélo**

10h-14h - Place de la Mairie

**Balade familiale à partir de 13h30**

